



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

- ❖ Délibération n° 2022-19 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 – Approuvée
- ❖ Délibération n° 2022-20 – Décision modificative – Approuvée
- ❖ Délibération n° 2022-21 – Extinction de l'éclairage public à 22 heures en hiver – Approuvée

Affiché le 28 septembre 2022.

Le Maire,
Sylvain COINTAT.

